

# Un étudiant sur cinq a réussi l'examen d'entrée en médecine

■ Ce sont les matières scientifiques, surtout la physique, qui ont posé problème.

Le taux de réussite à l'épreuve de juillet de l'examen d'entrée aux études en médecine et en dentisterie en Fédération Wallonie-Bruxelles a atteint 20,26 %, a annoncé lundi l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (l'Ares). Au total, 684 candidats ont été proclamés lauréats par le jury, alors que 3 615 personnes étaient inscrites à l'épreuve, et que 3 376 jeunes l'avaient passée. Ce taux de réussite est comparable à celui de l'examen de septembre 2017, à l'issue duquel 20,16 % des candidats avaient décroché leur attestation de réussite.

L'épreuve de cette année, a souligné l'Ares, a été essentiellement féminine : plus de deux tiers des candidats étaient des candidates. Cette tendance avait déjà été observée lors de l'épreuve de septembre 2017, ainsi qu'en Communauté flamande.

## Une seconde chance le 5 septembre

Les aspirants étudiants devaient réussir un test composé de 120 questions à choix multiple répartis sur huit branches : qua-

tre matières scientifiques (chimie, biologie, physique, mathématiques) et quatre matières portant sur la communication et l'analyse critique de l'information (raisonnement, communication, éthique, empathie).

L'académie note que le taux de réussite est globalement plus faible dans les matières scientifiques, l'épreuve de physique étant la plus difficile, "même si les résultats sur cette matière en particulier sont en progrès par rapport à l'année dernière".

Les candidats qui n'ont pas réussi l'épreuve recevront une seconde chance le 5 septembre. Les inscriptions s'ouvrent le 18 juillet jusqu'au 5 août.

## Les syndicats étudiants regrettent l'épreuve

Ce résultat inquiète la Fédération des étudiants francophones (Fef). Celle-ci y voit en effet un "taux de réussite qui stagne", explique-t-elle dans un communiqué.

La Fef déplore également "la lame de fond de cet exercice", et estime que "ce mécanisme aggrave la situation déjà interpellante de nos soins de santé, marqués par une planification médicale inadéquate par rapport aux besoins et à la réalité". De plus, notre enseignement secondaire étant inégalitaire, cet examen "est de nature à cristalliser plus encore ces inégalités sociales et scolaires", conclut le syndicat étudiant.

BdO (avec Belga)

# 684

## étudiants

684 candidats ont été proclamés lauréats par le jury à la suite de l'examen d'entrée en médecine et dentisterie.